3.11.2026

Communiqué de la Commission Évaluation de l’AG des personnels et étudiant.es du Mirail

Réunis en assemblée générale ce 2 novembre 2026, malgré la fermeture administrative de l'université décidée par la présidence, plus de 900 étudiants et personnels ont voté très largement pour la mise en place du **15 améliorable**, ainsi que pour le principe d'une **évaluation portant uniquement sur les enseignements ayant effectivement pu se tenir en présentiel et hors de la période de mobilisation**.

Cette décision intervient dans un contexte de mobilisation historique en France et ailleurs, initiée par les lycéens il y a plusieurs semaines, puis rejointe par les étudiants et les travailleurs, notamment à l'occasion de la journée de mobilisation du 17 octobre. Depuis le début du mouvement contre la casse des services publics, les violences de l'État et l'absence de perspectives d'avenir que nous propose cette société, l'université du Mirail est devenue l'un des points d'appui de la mobilisation.

Mais il n’échappe à personne que la mi-semestre se rapproche et que la suspension des activités pédagogiques crée un climat anxiogène pour de nombreux étudiants. Pour nombre d’étudiants, le problème réside dans le maintenant traditionnel rituel d’humiliation que représente la sélection à l’entrée en master.

Ces inquiétudes ne tombent pas du ciel. Depuis des années, les gouvernements et les présidences d’université brandissent la défense de la « valeur des diplômes ». Derrière ces discours se cache pourtant un projet bien différent : celui d’une université élitiste, où l’on organise la mise en concurrence des étudiants et où l’on cherche progressivement à écarter la jeunesse des classes populaires des bancs de l’université. Mais quelle valeur peut bien avoir un diplôme lorsque c’est seulement le chômage et la précarité qui attendent une grande partie de la jeunesse ? Lorsqu’il sert avant tout à répondre aux exigences de rentabilité du capitalisme et aux besoins de l’industrie militaire, plutôt qu’à mettre les savoirs au service du bien commun ? Alors que les gouvernements organisent méthodiquement la casse de l’université, céder aux pressions scolaires et accepter de remettre en marche une machine à sélectionner reviendrait à accompagner leur projet. **Nous ne pouvons pas être à la fois pleinement mobilisés et faire comme si les cours et les examens pouvaient se poursuivre normalement**. La mobilisation ne doit pas se payer par une pénalisation scolaire de celles et ceux qui y prennent part.

C'est précisément dans ce contexte que s'inscrit le vote du 15 améliorable. Il s'agit d'apporter une réponse aux inquiétudes liées aux examens et de faire en sorte que la validation des diplômes ne devienne ni un facteur de division entre étudiants ni un moyen de

démobilisation. Le principe d'une évaluation limitée aux enseignements ayant effectivement eu lieu en présentiel et hors du temps de mobilisation (pour l'instant les 2 premières semaines de rentrée) répond également à cette nécessité : personne ne doit être pénalisé pour des cours auxquels il n'a pas pu assister en raison de la mobilisation ou de la fermeture de l'université.

Au-delà de la seule question des examens, cette décision s'inscrit dans les revendications plus larges portées depuis le début du mouvement, notamment la suppression des plateformes de sélection comme Mon Master et Parcoursup, qui organisent aujourd'hui la mise en concurrence et la sélection des étudiants. Plusieurs départements de l'université ont déjà commencé à appliquer ce principe. Nous appelons désormais l'ensemble des assemblées générales de département à revoter le 15 améliorable afin d'en imposer la mise en place dans toute l'université.

Cette revendication historique doit être un point d'appui pour amplifier la mobilisation, mais aussi pour défendre un autre projet d'université : une université ouverte à toutes et tous, débarrassée des mécanismes de sélection et de mise en concurrence.

L'université du Mirail a longtemps été un foyer des grandes mobilisations du monde universitaire, mais aussi des luttes sociales bien au-delà de ses murs. Au cours de ces mobilisations, les étudiants et les personnels ont su imposer un principe essentiel : personne ne doit être pénalisé dans ses examens pour avoir participé à la lutte. Notre université a déjà connu de fortes périodes de mobilisation. Des aménagements ont systématiquement été mis en place et les étudiant.es moblisé.es ou pas n'ont jamais été pénalisés. L'histoire l'a déjà montré au Mirail et partout en France lors des événements de Mai 68: une mobilisation va au-delà de la simple acquisition d'un diplôme.

La mobilisation actuelle s'inscrit dans cette histoire. Son ampleur et sa détermination nous obligent à faire vivre cet acquis. **Nous ne laisserons pas les examens devenir une arme contre la mobilisation : pas de sélection, pas de pénalisation des étudiants mobilisés!**

Nous appelons toutes les AG personnels, et étudiants et personnels/étudiants des départements et des UFR à reprendre et faire voter la note plancher de 15/20 avec des contenus d'évaluation portant uniquement sur les cours s'étant tenus hors de la période de mobilisation.

La commission évaluation est joignable à cette adresse: mobilisation.evaluation.@proton.me